

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3 **Rungis – Dimanche 8 Novembre 2015**

SAISON 2015/2016

Présents :

E. TANGUY, C. ALBE, A. de FABRY, P. KURTZ, Y. LABROUSSE, L. TORRECILLAS, M. AKILIAN, D. CHANDON, JP. ALORO, F. AVABY, C. MOURADIAN, V. CORTEGGIANI-CHENIER.

Assistent : A. GEMISE FAREAU, C. BOULONGNE

Invité : A. DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 10 heures.

Un document d'engagement de confidentialité est distribué en séance aux membres pour signature.

1 / Informations du Président :

Il indique en premier lieu qu'à la suite de la démission de Dominique PETIT, le Conseil de Surveillance proposera le nom de la remplaçante lors de sa prochaine séance du 28 Novembre.

- Compte rendu de l'entretien avec le Ministre des Sports T BRAILLARD du 3 Novembre.
Les discussions ont porté sur :
 - les résultats et échéances des Equipes de France,
 - la réforme des Statuts et du Règlement Intérieur de la FFVB : il a été constaté l'existence de 3 modes de révocation de l'exécutif dans nos Statuts ; si le Code du Sport impose d'en prévoir un, le Ministère a fermement rappelé que le vote de défiance soit retiré car il n'est pas en vigueur dans aucune autre fédération olympique ; le Ministre a été informé du calendrier statutaire défini jusqu'à l'AG de fin février 2016.
 - la réforme territoriale : chaque nouvelle entité doit être dotée d'un Président et d'un exécutif en place au 1^{er} Mars 2017.
 - le plan citoyen de la FFVB, que le Ministre souhaite accompagner avec une aide exceptionnelle orientée sur les quartiers de ville par 30 services civiques dédiés et une dotation d'équipements. Le Ministre souhaite que le Volley soit présent sur ce dispositif en complément du projet fédéral d'engager 120 services civiques.
 - la demande de réforme du décret du 22/12/2004 sur les événements d'importance majeure est prise en considération par le Ministre afin que les équipes de France de Volley, comme celle du football féminin, soient protégées en cas de qualification en finale de Championnats du Monde ou d'Europe ; la réforme du décret datant de 2004 est envisagée pour l'année prochaine.

- **L'EQUIPE DE France Championne d'EUROPE 2015 !**
Invaincue en poule en battant l'Italie chez elle à TURIN devant 9 000 personnes en revenant de 2 sets à 0 pour les locaux, la Serbie en ¼ de Finale et la Bulgarie à domicile devant 12 000 personnes avec le même scénario pour gagner 3 sets à 2, L'Equipe de France a vaincu 3 sets à 0 en Finale contre la Slovénie.

La France obtient ainsi son 1^{er} titre de Championne d'EUROPE de Volley Ball avec talent, maîtrise, décontraction et joies de vivre dans ce groupe.

Félicitations au staff de Laurent TILLIE et à tout le groupe qui remporte deux titres majeurs lors de la même année.

Le Président souligne que France 4 a obtenu le record d'audience de la TNT le dimanche soir avec près de 800 000 personnes et un pic d'audience à plus d'un million de téléspectateurs dans le dernier set.

3 700 retombées media ont été recensées lors du championnat d'Europe.

- **Le Tournoi de qualification olympique à Berlin**
Cette prochaine échéance se déroule du 5 au 10 janvier avec une poule composée de la Russie, de la Bulgarie et de la Finlande.

Le programme : France / Russie le 6/01 ; France / Finlande le 7/01 et France / Bulgarie le 8/01 (demi-finales et finale le week end du 9 et 10/01/2016).

Le dernier Tournoi qualificatif aux JO se déroulera au Japon entre mi-Mai et début Juin 2016.

L'offre à destination des supporters est en ligne sur le site fédéral ; Il est demandé au service événementiel de proposer une offre de voyages à l'attention des administrateurs.

- **Ligue Mondiale 2016 :**

Le Président informe les membres que le site du Palais des Sports de NANCY a été confirmé auprès de la FIVB pour accueillir les 6 matchs du 1^{er} au 3/07/2016 avec le Brésil, la Pologne et la Belgique ; cette salle respecte les exigences de la FIVB pour le groupe 1 et la FFVB doit cesser de demander des dérogations comme elle l'a fait depuis plusieurs années.

Le soutien des collectivités locales a été confirmé et autre atout majeur, la proximité avec le public belge et aussi des supporters polonais.

Grâce à nos relances, la FIVB a finalement indiqué qu'il n'y avait pas de droits d'inscription de 350 000 \$ par pays !

*** CEV :**

Philippe BEUCHET et Benjamin HARQUEVAUX ont assisté aux tirages au sorts organisés à Luxembourg le 31/10 :

- TQ au Championnat d'Europe féminin 2017 (2^{ème} tour)
Poule : Belgique, France, Espagne et nation classée 1^{ère} de poule 2 du 1^{er} Tour

Matches aller de cette poule en France entre le 15 et 18 septembre 2016

Matches retour de cette poule en Belgique entre le 22 et 25 septembre 2016

- TQ au Championnat d'Europe masculin U20 2016 (2^{ème} tour)
Poule : Autriche, France, Slovaquie et nation classée 1^{ère} de poule 1 du 1^{er} Tour
Matches de cette poule en Autriche entre le 31 Mars et 3 Avril 2016

- TQ au Championnat d'Europe féminin U19 2016 (2^{ème} tour)
Poule : Lettonie, France, Slovénie et Azerbaïdjan
Matches de cette poule en Lettonie entre le 31 Mars et 3 Avril 2016

JP ALORO relève la difficulté du déroulement de compétitions internationales durant les week end de play off alors que le calendrier est très contraint cette saison avec le TQO.

L. TORRECILLAS pose plusieurs questions au sujet de l'AG de la CEV : le Président confirme que la France a voté pour l'élection de M BORICIC tout en soutenant les candidats de pays comme la Belgique, le Portugal et l'Espagne, membres de la WEVZA.

Il regrette qu'A. PEYTAVIN n'ait pas été élue au Board de la CEV malgré 27 voix obtenues au 1er tour (pour une majorité absolue à 28 voix)

Une rencontre a eu lieu avec le Président de la FIVB qui a confirmé être favorable que la France se repositionne sur l'accueil de manifestations internationales, notamment de beach.

*** Finances**

Le Président énonce que le prêt immobilier souscrit au Crédit Mutuel a été renégocié (taux de 2.65 % sur le solde contre un taux initial de 4.30%) sans aucune pénalité.

La FIVB a versé mi-octobre les 250 000 \$ au titre de la WL 2014. La FIVB a confirmé par écrit le paiement des montants dus à la FFVB pour la WL 2015 pour fin Novembre, ce qui permettra alors de payer les sommes dues aux joueurs et au staff pour la victoire obtenue en juillet 2015.

Des discussions sont en cours avec plusieurs sociétés pour devenir partenaire de la FFVB dans un contexte favorisé par les résultats de l'Equipe de France masculine.

*** Ressources humaines**

Concernant notre Equipe de France Beach, il a été procédé au renouvellement du contrat de Y. SALVETTI et à la conclusion de CDD avec L. LONGUET et J.B. DAGUERRE jusqu'au 31/08/2016.

En réponse à L. TORRECILLAS, le Président affirme que le staff de l'Equipe de France masculine est reconduit pour 2016 ; Luc MARQUET va signer avec la FFVB un CDD jusqu'au 31/08/2016 avec la fonction d'entraîneur adjoint de l'Equipe de France masculine.

Justine PINON est la nouvelle juriste depuis le 13 Octobre (*contrat d'apprentissage*)

2 / Approbation des Procès-Verbaux

- **PV adoptés :**

- CA du 25 septembre avec prise en compte des remarques transmises préalablement par mail de L. TORRECILLAS.

JP ALORO s'interroge sur la publication d'éléments de cette séance sur des réseaux sociaux. Le Président rappelle l'exigence de faire attention à ce qui est diffusé. Après une discussion entre les membres, il est décidé de diffuser aux administrateurs un relevé de décisions dans les 48 heures qui suivent chaque séance.

-CCSR n°2 du 15 au 13/07, Août et Septembre 2015

- Commission mixte CFCP du 4/06.

- CCS n° 7 du 7/10/2015.

- CCSR n° 3 d'Octobre 2015

- **PV présentés pour information :**

- Conseil de Surveillance n°7 du 27/06/2015

3 / Technique et Haut Niveau

Le DTN revient en premier lieu sur le titre historique de Champion d'Europe obtenu par l'Equipe de France de Laurent TILLIE ; c'est une fierté pour le Volley français qui a vécu cette année des moments de liesse et de joies.

Les autres sujets d'actualité sont :

- Le renouvellement des compléments de salaires qui sont une forme de valorisation de l'investissement des cadres ; il souhaite que ce dossier soit réglé avant la fin du mois.
- Le projet de création d'un Institut de formation de la FFVB

Le DTN rappelle que toutes les fédérations se dotent d'un Institut de formation pour développer les formations de tous les acteurs : cadres techniques, arbitres, administratifs et dirigeants ; l'emploi est au coeur de la démarche. Le document remis en séance présente la création du comité de pilotage de cet institut.

À court terme, l'institut accueillera les volontaires du service civique.

A de FABRY rappelle l'historique des réunions tenues sur ce projet et notamment les échanges avec Jeff MOLEY, Président de la CCEE. Il ajoute qu'il peut y avoir consensus de tous les acteurs sur son utilité mais précise que le document distribué est un document de travail émanant de la DTN. Plusieurs points sont à finaliser dont la relation de fonctionnement avec la CCEE.

L TORRECILLAS regrette que ce sujet soit à l'ordre du jour sans envoi préalable du document. C Albe interroge le DTN sur le besoin de financement de cet institut. Il souhaite un changement de culture avec la présentation d'un budget annexé à tout projet.

Après une large discussion entre les membres, il est décidé que ce projet fera l'objet d'une réunion rassemblant le DTN adjoint en charge de la Formation, le Président de la CCEE, le Président de la CCA, le Trésorier et le Secrétaire Général de la FFVB ainsi que l'élu du CA en charge du projet, afin de poursuivre la définition des missions de cet institut, ses relations avec différentes commissions fédérales et les moyens dédiés à son fonctionnement.

Selon l'avancement des travaux issus de cette réunion, il pourra être présenté au Conseil d'administration.

- Le Projet ALPHA :

C BOULONGNE rappelle que le projet ZENITH est axé sur la fidélisation des pratiquants. Le nouveau projet, "ALPHA", visant la conquête de nouveaux pratiquants a été présenté la veille au CNL par Arnaud BESSAT ;

D CHANDON tient à insister pour que ce projet vise aussi la FISU, organisateur des Universiades afin de développer aussi ce réseau international. L Torrecillas demande que ce projet soit lié à la réforme territoriale et que les actions permettent de recruter des licenciés en dehors des clubs.

Vote sur les grandes orientations de ce projet :

9 voix pour ; 1 contre, 2 abstentions

Il est demandé à la DTN de se mettre en relation étroite avec le secteur développement de la Fédération pour définir concrètement un plan d'actions et un budget prévisionnel associé pour 2016.

JP ALORO déclare qu'il est important de définir les projets prioritaires de la FFVB, d'en fixer l'ordre et connaître leur incidence financière.

L TORRECILLAS pose la question du projet de la Fédération en cette période unique de 2 titres majeurs qui doivent être facilitateurs afin d'exploiter l'intérêt des medias, la conclusion de nouveaux partenaires ; il estime qu'aucune priorité n'est définie et que la majorité navigue à vue alors qu'il est temps de se mettre en marche ; il affirme que la responsabilité est collective et que de nombreux interlocuteurs nous attendent au tournant.

Le Président répond que la 1ère priorité est de mettre les cadres en développement sur le territoire.

C BOULONGNE avoue ne pas connaître le projet fédéral alors que celui-ci est indispensable pour la préparation de la Convention d'objectifs ; il évoque un problème méthodologique en ayant identifié 18 responsables en rapport avec la DTN.

Il informe les membres que le Ministère a fixé la réunion avec la FFVB concernant la Convention d'Objectifs après le TQO, choix qui n'est pas anodin et que le Directeur des Sports attend une réponse officielle aux deux courriers portant sur l'organisation territoriale et l'engagement de réforme statutaire et réglementaire.

Le DTN rappelle enfin que l'appel à projet citoyen n'a pu être déposé dans les délais au Ministère des Sports, faute de Conseil d'Administration en place cet été.

Le Président annonce qu'une séance du CA sera consacrée à la mise en place du projet fédéral. Il demande au DTN la transmission du budget 2016 pour le 15 Novembre au plus tard.

Le Conseil est informé du renouvellement des staff des Equipes de France jeunes : VIAL / SALVAN et TRILLON / FRANCASTEL.

4 / Communication / Evènementiel

Le Président fait la synthèse de la discussion au CNL sur la date des Volleyades : le constat établi est que cette manifestation soit fixée sur 4 jours pour des motifs liés au nombre d'équipes participantes et à la mobilisation des bénévoles. Le CA adopte à l'unanimité le principe d'organisation chaque année lors du weekend de l'Ascension.

En conséquence, les dates des Volleyades et des Finales jeunes ont été modifiées comme suit :

- Volleyades du 5 au 8 mai 2016
- Finales Coupes de France Jeunes :
 - M13 : 14 au 16 mai
 - M15 : 27 au 29 mai
 - M17 : 14 au 16 mai
 - M20 : 27 au 29 mai

D CHANDON demande que les tirages au sort des tours suivants de Coupe de France soient organisés et publiés plus rapidement pour des raisons de réservation des salles, notamment avec les clubs d'autres sports occupant les mêmes salles.

Concernant l'Euro 2019, la Fédération belge est intéressée par la phase finale sachant que l'organisateur de cette phase est aussi responsable de l'accueil du congrès de la CEV.

Le Président affirme la nécessité d'organiser sur notre territoire une compétition d'envergure mais le nouveau format à 24 Equipes (en 4 poules de 6) justifie de s'associer avec d'autres nations. Il souhaite que la France accueille en 2018 un championnat d'Europe jeunes.

Le DTN souligne l'enjeu du déroulement de la phase finale en France, capable de susciter un engouement et une mobilisation plus forte que l'accueil d'une poule comme nous venons de le vivre à TURIN au dernier Championnat d'Europe. Le niveau de notre équipe masculine justifie cette ambition d'organisation à domicile ; pour le secteur féminin, le projet peut permettre de préparer une équipe performante pour 2024, dont la participation sera automatique si les JO sont attribués à PARIS. Un projet est en cours de rédaction par la DTN et l'entraîneur de l'Equipe de France féminine, M. MAGAIL qui sera proposé au chargé de mission du secteur féminin.

Une réunion en Belgique doit se tenir dans les prochaines semaines pour aborder une candidature commune avec la Belgique, les Pays Bas et l'Allemagne.

Le CA adopte à l'unanimité la préparation de la candidature à l'organisation de l'EURO 2019 masculin dans le cadre d'un dossier porté avec la Belgique, les Pays Bas et l'Allemagne.

Le Site Internet FFVB a un nouvelle présentation des rubriques en ligne depuis le 26 Octobre.

5 / Finances

Pour les compléments de salaires, C ALBE précise que le budget prévoyait une enveloppe de 148 K€ mais le montant réel dépensé jusqu'au 31/08/2015 est de 181, soit un écart de 33 K€.

Le Président propose la reconduction de la réalité des compléments de salaires pour la période du 1/09/2015 au 31/08/2016 tout en demandant la réalisation d'économies sur d'autres actions de la DTN à hauteur de 33 K€

Vote :

C BOULONGNE remercie les membres pour ce vote; il indique que 3 lignes sont présentes dans le budget DTN sans capacité d'intervention sur celles-ci : l'aide à l'Outre-Mer sur les licences, les aides à projets et les compléments de salaires.

- Montant des engagements 2015/2016 et FME :

Il est décidé à l'unanimité de rembourser aux 132 clubs des Championnats Elite et Nationale 2 la

part d'augmentation des droits d'engagement 2015/2016 correspondant au coût de la feuille de match électronique (FME) qui n'a pas été mise en place par l'ancienne équipe dirigeante. (soit 113 euro/ équipe engagée) ;

- « FFVB Services » processus de dématérialisation

Accord quant à la signature du devis de développement de l'application de saisie des licences notamment sur smartphones, tablettes pour un montant de 12 K€, dossier suivi par JP DUBIER.

- Contrat de location ALLOMAT :

Il est décidé à l'unanimité de dénoncer à son échéance le contrat de location du bungalow installé dans la cour de la FFVB depuis mars dernier.

- Achats de matériel pour les opérations SMASHY :

Le CA adopte à l'unanimité la proposition de C ALBE d'acheter du matériel pour doter les 250 clubs labellisés et les opérations scolaires (bracelets, drapeaux, oriflammes...) pour un montant de 14 K€.

- Situation financière de la FFVB

Le Trésorier présente la situation arrêtée au 31/08/2015 : il rappelle tout d'abord que l'élaboration de cette situation a été précédée d'un enregistrement important de factures de cet été et de traitement des rapprochements bancaires en retard depuis plusieurs mois. Il a également constaté que les tableaux fournis par la DTN étaient erronés.

La situation au 31/08 fait apparaître une perte de 82 K€, hors produits et charges liées à la Ligue Mondiale 2015 ; ce résultat intermédiaire s'explique par des corrections à faire sur des produits à recevoir de partenariat et de licences 2014/2015 prises après le 1er janvier 2015.

Il commente le bilan réalisé au 31/08 et une projection au 31/12/2015, à ce jour équilibrée.

D CHANDON se déclare surpris par le poste "téléphones et envois postaux" et demande si des économies peuvent être réalisées sur les frais de voyage. Le Président répond qu'un bilan va être réalisé sur l'agence de voyages actuellement sous contrat

C ALBE informe les membres que le secteur lucratif a été étendu depuis 2014 aux manifestations internationales (type TQCM 2014) et aux finales de Coupes de France. Une lettre a été envoyée au centre des finances publiques dont la Fédération dépend.

- Paiement direct

C ALBE énonce que le traitement des licences depuis septembre 2014 est très lourd pour le service comptable, notamment par la reconciliation des commandes des licences avec les paiements par chèques et virements.

Il donne les statistiques des paniers depuis la saison dernière :

- 2014/2015 : 9 169 paniers dont 63 % payés par chèque, 26 % par virement et 11% par carte bancaire

- 2015/2016, au 6/11 : 5 586 paniers dont 50 % payés par chèque, 34 % par virement et 16% par carte bancaire

Il soumet la proposition de majorer de 2 ou 3 euro le paiement par chèque pour inciter les clubs à payer par carte bancaire à partir de la saison 2016/2017.

6 / Vie fédérale et associative

- Réorganisation territoriale et nouvelles régions :

Un compte rendu a été réalisé par A de FABRY et Y LABROUSSE des travaux du CNL sur la réforme territoriale avec le rappel de l'obligation d'une mise en place au plus tard en mars 2017. Les Ligues régionales devront avoir leur siège dans les capitales régionales (ou au moins leur adresse postale)

Cette réorganisation va induire une modification des règlements qui seront présentés à l'AG fédérale de Février 2016, à l'instar de la réforme statutaire et du RI sur laquelle le groupe de travail formé soumettra ses propositions avant fin décembre.

- Propositions de la CCS

Afin de faciliter le développement d'une offre de compétition beach aux clubs, le Président de la CCS a présenté hier au CNL plusieurs aménagements visant à une harmonisation des catégories et des saisons pour le VB et le Beach Volley et une modification des affiliations. A de FAVRY explique aux membres ces principes qui feront l'objet de modifications réglementaires soumises à l'AG de Février 2016. Il est proposé de transformer le RGEN, le RGER et les RGED en un RGES commun

- Nouvelles procédures d'agrément et de reconnaissance d'utilité publique :

L'ordonnance du 23 juillet 2015 portant modification du régime des associations comporte des dispositions qui intéressent directement notre Fédération et ses membres :

* reconnaissance de plein droit de la qualité d'établissement d'utilité publique pour les fédérations sportives agréées

* obtention de plein droit de l'agrément ministériel pour les associations sportives affiliées à une fédération sportive agréée

A de FABRY relate la réunion au Ministère des Sports du 3/11 sur le dispositif "silence vaut acceptation", applicable aux fédérations sportives et à ses organes déconcentrés le 12 Novembre sous réserve de publication d'un décret.

- CCF :

M. Denis BOUVEAU a été nommé, à l'unanimité, nouveau membre de cette Commission.

- Licence des cadres techniques

A de FAVRY constate que les membres de la DTN ne sont plus licenciés depuis 2 ans. La prise d'une licence fédérale par chaque cadre d'Etat mis à disposition de la FFVB et disposant d'une mission au sein des activités de la Fédération sera réinstaurée dès cette saison.

La signature d'un « ordre de mission » sera nécessaire à l'ensemble des cadres d'états et salariés réalisant une activité ou participant à une réunion hors siège fédéral et/ou hors territoire national.

- Complémentaire santé obligatoire au 1^{er} janvier 2016

A de FABRY et A DAGORNE expliquent qu'une offre va être transmise aux Ligues et CD afin que les instances qui sont employeurs puissent proposer une mutuelle à leurs salariés, en conformité avec l'exigence de la loi de 2013 ; notre courtier va centraliser les réponses et élaborer une tarification adaptée à chaque demande reçue.

La séance est levée à 17h15.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Alain de FABRY